

POSTE DE CHEF ADJOINT EDUCATION SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



EMPLOYEUR : SERVICE DE LA JEUNESSE, DE L'ENGAGEMENT ET DU SPORT DE LA DSDEN DES COTES D'ARMOR

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : CENTRE D'ACCUEIL LOCALISE DANS LES COTES D'ARMOR (PRECISION A VENIR)

CONTEXTE DU RECRUTEMENT : encadrement des séjours de cohésion 2024-5

Le SNU 2024 permet à des volontaires de 15-17 ans de participer à un séjour de cohésion pendant les vacances ou avec leur classe (classe engagée CLE). L'encadrement nécessite une bonne connaissance des spécificités des 15-17 ans.

Le personnel encadrant sera recruté pour chaque session sur 14 jours consécutifs (encadrement des volontaires, convoyage, préparation-rangement du centre). Les jours de repos compensateur (jusqu'à 4) sont rémunérés et pris à chaque séjour selon le nombre de jours d'encadrement effectivement réalisés.

Des jours de formation/préparation et suivi (de 5 à 15 jours) sont également à prévoir en amont du séjour. Il est impératif d'y prendre part. Les dates seront précisées ultérieurement.

1. Préparation puis séjour du 21 au 31 octobre	3. Préparation puis séjour du 10 au 21 février
4. Préparation puis séjour du 17 au 28 mars	5. Préparation puis séjour CLE du 7 au 18 avril
5. Préparation puis séjour CLE du 12 au 23 mai	6. Préparation puis séjour CLE du 2 au 13 juin
7. Préparation puis séjour du 16 au 27 juin	8. Préparation puis séjour du 4 au 15 juillet

POSSIBILITE DE CANDIDATER POUR UNE SEULE OU PLUSIEURS SESSIONS.

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : Chef adjoint « éducation »

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

Astreinte de nuit, logement sur site (hébergement et pension complète inclus) et Port obligatoire d'une tenue

DESCRIPTION DU DISPOSITIF : Le SNU est un dispositif d'émancipation et de responsabilisation des jeunes volontaires, âgés entre 15 et 17 ans. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Développer la cohésion nationale, en favorisant le sentiment d'appartenance à la nation et l'identification des valeurs de la République,
- Promouvoir une culture de l'engagement, en vivant une expérience d'engagement porteuse de sens,
- Renforcer la résilience de la nation, en acquérant des compétences qui permettent de réagir en cas de crise

Le SNU s'articule en 2 étapes :

- Un séjour de cohésion de 2 semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense ;
- Une phase d'engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou du longue durée (service civique, intégration d'une réserve, engagement bénévole...). L'enjeu de cette phase réside dans la réalisation d'un parcours construit par chaque jeune lui-même à partir d'une offre accessible notamment sur www.snu.gouv.fr.

DESRIPTIF DE LA STRUCTURE : Le centre peut accueillir de 112 à 250 volontaires. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires chacune.

L'ENCADREMENT DES SEJOURS DE COHESION SE COMPOSE DE :

- une équipe de direction : un chef de centre, un ou deux adjoints au chef de centre ;
- des cadres spécialisés en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives, approche pédagogique, volet sanitaires.. (2 ou 3 en fonction de la taille des centres)
- un référent vie collective venant en appui du référent sanitaire ;
- des cadres de compagnie (1 pour 40 à 50 volontaires) ;
- des tuteurs de maisonnée (1 pour 14 volontaires).

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :

Membre de l'équipe de direction, l'adjoint seconde le chef de centre dans sa mission éducative et pédagogique. En amont du séjour, il participe à la conception de la maquette pédagogique, sur la base du guide des contenus SNU autour de plusieurs thématiques de formation, ainsi qu'à son appropriation par tous les encadrants. Il prend en compte les projets des « classes engagées ». Pendant le séjour, il s'assure de la bonne mise en œuvre des activités et de l'application d'une pédagogie active et participative. En coordination les cadres spécialisés, il met en œuvre :

1. Préparation du séjour de cohésion

- Il identifie et mobilise les intervenants institutionnels et associatifs
- Il décline le guide pratique des contenus SNU en un projet pédagogique de centre
- Il s'assure de la cohérence d'ensemble de l'emploi du temps, notamment en ce qui concerne les objectifs pédagogiques et les volumes horaires, en conformité avec le projet territorial.
- Il organise la formation des tuteurs de maisonnée
- Il est garant de la bonne information des intervenants extérieurs à l'équipe du centre.
- Il assiste le chef de centre dans les relations avec les « référents engagements » des établissements scolaires dans le cadre de l'accueil des « classes et lycées engagés ».

2. Définition de l'emploi du temps et suivi des activités

- L'adjoint est associé à l'élaboration de l'emploi du temps. Il en assure la diffusion à tous les intervenants
- Il s'assure du bon déroulement de l'emploi du temps et de la conformité des activités programmées
- A l'occasion des diverses activités, il participe à l'identification des volontaires qui nécessitent une prise en charge dans la durée. En lien avec le chef de centre, il assure le relais avec les services compétents dans les départements de résidence de ces jeunes pour ce qui concerne les domaines pédagogique et social. Il s'assure que le référent sanitaire s'acquitte de cette mission dans le champ médico-social. Dans le cadre des « Classes et Lycées engagés », il appuie le chef de centre dans sa relation avec les « référents engagement » des classes des établissements scolaires : présentation du projet pédagogique du centre et des modalités de mise en œuvre de la coloration liée au projet de la classe engagées (objectifs, activités, intervenants, visites, action engagée envisagée, etc.). Il aide également le chef de centre à prendre en compte les spécificités des projets des différentes classes engagées afin de contribuer à leur donner du sens et de la cohérence. Il contribue à faciliter les contacts avec les partenaires mobilisés sur le territoire. Il assure, aux côtés du chef de centre, le lien avec les référents académiques et les chefs de projets départementaux.

3. Mise en œuvre d'une pédagogie spécifique au SNU

- Dans la préparation des blocs de formation comme dans leur conduite, il fait mettre en œuvre, par tous les intervenants, une pédagogie active et participative (petits groupes, mises en situation concrètes, responsabilisation des volontaires, inclusion)
- En amont du séjour et en lien avec les ressources locales pertinentes, il identifie avec les intervenants les activités collectives, les études de cas, les jeux de rôle, les sorties découverte ou les visites à mettre en œuvre.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE**CONNAISSANCES :**

Expérience dans la direction ou l'animation d'une structure d'accueil des mineurs ou d'un établissement scolaire
Expérience dans le pilotage pédagogique des activités et de la formation
Psychologie de l'adolescent, Identification des risques psycho-sociaux, Sécurité physique et morale des mineurs
Techniques de management, Gestion de crise

COMPETENCES :

- Capacité à animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion
- Capacité d'écoute et réactivité
- Capacité de leadership et maîtrise de soi
- Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement
- Expérience dans l'accompagnement des jeunes
- Expérience dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers

REMUNERATION ET CADRE D'EMPLOI : en fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Contrat d'engagement éducatif sur la base de 114.90€ brut par jour (hors indemnité congé payé). CDD négociable

Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat : - Indemnité par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel

CANDIDATURE A ENVOYER AU PLUS TÔT A

Nicolas DUFOUIL, référent départemental SNU au 07 86 35 23 59 – ce.sdjes22-snu@ac-rennes.fr
Tania MELIKIAN, cheffe du SDJES au 02 96 75 90 55 – ce.sdjes22-snu@ac-rennes.fr